

ETATS AYANT CONFIE LA SAUVEGARDE
DE LEURS INTERETS A LA SUISSE

		Date de la reprise	Contenu du mandat
Philippines	en Bulgarie	24 février 1950	d + c
Iran	en Israël	19 février 1958	c
Etats-Unis d'Amérique	à Cuba	6 janvier 1961	d + c
Argentine	à Cuba	10 février 1962	d + c
Guatemala	à Cuba	20 mars 1962	d + c
Portugal	au Sénégal	16 août 1963	d + c
Grande-Bretagne	au Guatemala	23 août 1963	d
Honduras	à Cuba	30 décembre 1963	d + c
Brésil	à Cuba	19 août 1964	d + c
Equateur	à Cuba	19 août 1964	d + c
Venezuela	à Cuba	12 novembre 1964	d + c
Colombie	à Cuba	2 décembre 1964	d + c
Haïti	à Cuba	16 décembre 1964	a
Grande-Bretagne	en Syrie	8 juin 1967	d + c
Etats-Unis d'Amérique	en Algérie	9 juin 1967	d
Israël	en Hongrie	21 juin 1967	d + c
Israël	à Ceylan	13 août 1970	d + c
Pakistan	en Inde	6 décembre 1971	d + c
Inde	au Pakistan	7 décembre 1971	d + c
Iran	en Irak	9 décembre 1971	d + c

a = archives
c = consulaire
d = diplomatique

8.2.1972

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

r.o.800

Le 8 février 1972

Aux Représentations suissesMandats de protection
d'intérêts étrangers

Nous vous remettons ci-jointe la
liste des vingt mandats de représentation
d'intérêts étrangers assumés actuellement
par la Suisse.

Division des Affaires politiques
Service des intérêts étrangers



Annexe: 1 liste